

GARANTIR LA SANTÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS.....



La page de la crise sanitaire n'est pas tournée. Une crise sociale et économique sans précédent s'y ajoute désormais.

Agents en responsabilité, nous avons serré les dents pour faire face en présentiel, en télétravail « en mode dégradé ». Confrontés à la réorganisation du travail des équipes, nous nous sommes souvent retrouvés seuls, le vol de 5 jours de congés, la prime COVID attribuée bassement sans aucune transparence...

Pas question que la crise sanitaire soit instrumentalisée pour mettre en place des reculs sociaux !

Nous exigeons :

- la mise en place dans tous les services d'un protocole sanitaire clair, négocié avec les organisations syndicales (masques, solution hydroalcoolique, distanciation physique, réorganisation du travail (temps de pause, lieux d'exercice du travail...));
- la prise en charge de l'ensemble des frais professionnels (ordinateur, téléphone, frais de connexion, équipement ergonomique de bureau...);
- le respect du temps de travail ;
- la mise en place du droit à la déconnexion (trêves de mails, d'appels...) et horaires adaptés (pour les agents en charge de personnes dépendantes (enfants, personnes âgées...));
- la mise en place d'un management adapté.

TÉLÉTRAVAIL

OUI, MAIS...!

PAS QUESTION DE
TÉLÉTRAVAILLER

DANS LES MÊMES

CONDITIONS QUE

PENDANT LE

CONFINEMENT !